Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive

Rapport intermédiaire aux porteurs de parts

30 juin
2020

Table des matières

Rapport intermédiaire sur le rendement du Fonds 3

États financiers intermédiaires non audités 10

Les présents états financiers intermédiaires pour la période close le 30 juin 2020 n'ont pas été examinés par les auditeurs de la Société.

Le rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds présente une analyse et des explications dont l'objet est de fournir des renseignements complémentaires et supplémentaires aux états financiers du fonds d'investissement. Le présent rapport contient des faits saillants financiers, mais pas les états financiers intermédiaires complets du fonds d'investissement. Un exemplaire des états financiers intermédiaires a été inclus séparément dans le Rapport aux porteurs de titres. Vous pouvez également obtenir sur demande et sans frais un exemplaire des états financiers intermédiaires en composant le 1-888-362-7172 ou en visitant notre site Web, à www.ninepoint.com, ou le site Web de SEDAR, à www.sedar.com, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Ninepoint Partners LP, Royal Bank Plaza, South Tower, 200, rue Bay, Bureau 2700, C.P. 27, Toronto (Ontario) M5J 2J1. Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de l'une des façons indiquées ci-dessus pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration ou du dossier de vote par procuration, ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds

Objectif et stratégies de placement

Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive (la « Société ») est un fonds d'investissement à capital fixe. L'objectif de placement de la Société consiste à permettre aux commanditaires de réaliser une plus-value du capital et de bénéficier d'importants avantages fiscaux en investissant dans un portefeuille diversifié composé d'actions accréditives et d'autres titres, s'il y a lieu, d'émetteurs du secteur des ressources.

La stratégie d'investissement de la Société est d'investir dans des actions accréditives et d'autres titres éventuels d'émetteurs du secteur des ressources dont les activités principales consistent i) en l'exploration, la mise en valeur ou la production de biens miniers; ii) en l'exploration, l'aménagement ou la production de biens pétroliers et gaziers ou iii) en certaines activités de production d'énergie susceptibles de générer des frais liés aux énergies renouvelables et à l'économie d'énergie au Canada. Pour réaliser cette stratégie, le gestionnaire accorde une préférence marquée aux sociétés déjà en production, ce qui, selon Ninepoint Partners LP (le « gestionnaire »), devrait atténuer le risque de perte associé à un investissement dans des sociétés qui se trouvent à un stade antérieur.

Risques

Les risques d'investir dans la Société sont décrits dans le prospectus daté du 31 janvier 2020. Depuis sa création, la Société n'a été touchée par aucun changement important ayant eu une incidence sur le risque global. Au cours de la période à l'étude, aucune modification importante n'a été apportée à l'objectif et aux stratégies de placement qui aurait pu avoir une incidence sur le niveau de risque global de la Société.

Résultats d'exploitation et événements récents

La Société a été lancée en janvier 2020 et les parts de série A – catégorie nationale ont dégagé un rendement de 13,1 % au cours de la période close le 30 juin 2020, terminant la période à une valeur liquidative par part de 28,26 $. L'augmentation de la valeur liquidative par part de la Société peut être attribuée en grande partie aux profits sur les placements.

La crise de la COVID-19 et la récession mondiale qui y est associée ont entraîné une importante liquidation des actifs à risque (soit les titres de participation et les obligations de sociétés) et un rebond proportionnel des obligations gouvernementales à la fin de février et au début de mars. Les intervenants du marché se sont tournés vers des placements liquides, ce qui a entraîné une rareté des liquidités.

En mars, le cours de l'or a chuté, comme ce fut le cas pour d'autres actifs, mais il s'est par la suite redressé et a augmenté de 17,4 % au cours de la période.

En raison de la pandémie de COVID-19 au cours de la période, la santé publique a adopté des mesures qui ont sensiblement paralysé l'économie mondiale, ce qui a entraîné une croissance négative et un taux de chômage élevé.

Les mesures adoptées en réponse à cette crise par les banques centrales et divers gouvernements à travers le monde, y compris aux États-Unis et au Canada, ont soutenu leur économie pendant le confinement. La Réserve fédérale américaine et la Banque du Canada ont toutes deux réduit leur taux directeur à près de zéro et ont lancé d'importants programmes d'assouplissement quantitatif. En achetant des obligations gouvernementales, des obligations provinciales et des obligations de sociétés, les banques centrales ont offert un appui efficace aux actifs à risque, et les titres de participation et de créance se sont fortement redressés.

Dans ce nouveau paysage financier, l'or est l'un des rares actifs qui offrent à la fois une protection contre la chute des cours et un rendement à la hausse. L'effet conjugué de la volatilité sur les marchés boursiers, des faibles taux d'intérêt et de l'assouplissement des politiques monétaires a été favorable au cours de l'or, qui est considéré comme un actif « refuge » en périodes d'incertitudes.

Les titres aurifères détenus par la Société ont contribué à la performance, car le cours de l'or a augmenté.

Les titres ayant individuellement le plus contribué à la performance de la Société sont Pacton Gold Inc. and Klondike Gold Corp., leur cours ayant bénéficié du retour de l'intérêt envers les petites sociétés aurifères.

La position de la Société en titres de sociétés à petite capitalisation a nui à la performance en raison de la perception défavorable des investisseurs à l'égard de ce type de sociétés.

Les titres ayant individuellement le plus amoindri la performance sont Sabina Gold & Silver Corp. et Clean Air Metals Inc., en raison de la prime payée pour les actions accréditives.

La valeur liquidative totale de la Société s'élevait à 28,7 millions de dollars au 30 juin 2020, ce qui découle en grande partie du produit net tiré du placement de parts de la Société de 23,3 millions de dollars et des profits nets réalisés et latents de 5,7 millions de dollars sur les placements.

Facilité d'emprunt

La Société a conclu une facilité d'emprunt (la « facilité d'emprunt ») avec une banque à charte canadienne afin de financer les honoraires des placeurs pour compte, les frais du placement et les frais courants de la Société, y compris les frais de gestion. La Société pourra emprunter un montant en principal allant jusqu'à 10 % du produit brut de tout placement individuel. L'obligation qui incombe à la Société aux termes de la facilité d'emprunt est garantie par une mise en gage de l'actif détenu par la Société. Avant la première des occurrences suivantes, à savoir a) la dissolution de la Société, b) la date où une opération de liquidité de rechange (au sens indiqué dans le prospectus de la Société) est réalisée et c) la date d'échéance de la facilité d'emprunt, tous les montants en cours aux termes de la facilité d'emprunt, y compris l'intérêt couru sur ces montants, devront être remboursés en totalité. L'intérêt est calculé selon le taux préférentiel de la banque. Si un manquement survient à l'égard des clauses restrictives qui s'appliquent, le remboursement immédiat des intérêts courus et du principal restant dû est exigé. Au 30 juin 2020, la Société respectait toutes les clauses restrictives.

Au 30 juin 2020, l'emprunt en cours était constitué d'un emprunt à taux préférentiel d'un montant en principal (y compris les intérêts à payer) de 1 334 471 $. Les montants minimum et maximum empruntés au cours de la période allant du 12 février 2020 au 30 juin 2020 ont été respectivement de 799 285 $ et de 1 330 399 $. Les charges d'intérêts, y compris les commissions d'attente et les frais bancaires, pour la période allant du 12 février 2020 au 30 juin 2020 se sont élevées à 23 199 $.

Opérations entre parties liées

FRAIS DE GESTION

La Société verse au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 2 % de la valeur liquidative, calculés et versés mensuellement à terme échu. Pour la période allant du 12 février 2020 au 30 juin 2020, la Société a engagé des frais de gestion (y compris les taxes) de 184 357 $. La totalité des frais de gestion engagés par la Société est attribuable aux services de conseil en placement.

CHARGES D'EXPLOITATION

La Société est responsable de tous les frais (y compris les taxes applicables) engagés relativement à son exploitation et à son administration. Ces frais comprennent, sans s'y limiter, les frais de service juridique, d'audit, de l'agent des transferts, de garde et d'administration ainsi que les coûts liés à la présentation et à l'impression de l'information financière. La Société pourra utiliser la facilité d'emprunt pour financer ces frais.

AUTRES OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société s'est appuyée sur l'approbation, la recommandation positive ou la directive permanente du comité d'examen indépendant de la Société pour effectuer des opérations entre parties liées.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des principales données financières sur la Société et ont pour objet d'aider à comprendre les résultats financiers de la Société pour la période allant de son lancement jusqu'au 30 juin 2020.

Actif net par part de la Société[1]

Série A – Catégorie nationale	**30 juin 2020[4]** **$**
Prix d'offre initial	**25,00**
Honoraires des placeurs pour compte et frais d'émission[2]	**(2,07)**
Actif net à l'ouverture de la période	**22,93**
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :	
Total des revenus	–
Total des charges	**(0,25)**
Profits (pertes) réalisé(e)s	**(0,08)**
Profits (pertes) latent(e)s	**6,10**
Augmentation totale attribuable aux activités d'exploitation[3]	**5,77**
Distributions :	
Total des distributions annuelles	–
Actif net à la clôture de la période	**28,26**

Série F – Catégorie nationale	**30 juin 2020[4]** **$**
Prix d'offre initial	**25,00**
Honoraires des placeurs pour compte et frais d'émission[2]	**(1,19)**
Actif net à l'ouverture de la période	**23,81**
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :	
Total des revenus	–
Total des charges	**(0,26)**
Profits (pertes) réalisé(e)s	**(0,09)**
Profits (pertes) latent(e)s	**6,96**
Augmentation totale attribuable aux activités d'exploitation[3]	**6,61**
Distributions :	
Total des distributions annuelles	–
Actif net à la clôture de la période	**29,50**

Série A – Catégorie Québec	30 juin 2020[4] $
Prix d'offre initial	**25,00**
Honoraires des placeurs pour compte et frais d'émission[2]	**(2,07)**
Actif net à l'ouverture de la période	**22,93**
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :	
Total des revenus	**–**
Total des charges	**(0,28)**
Profits (pertes) réalisé(e)s	**–**
Profits (pertes) latent(e)s	**7,25**
Augmentation totale attribuable aux activités d'exploitation[3]	**6,97**
Distributions :	
Total des distributions annuelles	**–**
Actif net à la clôture de la période	**29,59**

Série F – Catégorie Québec	30 juin 2020[4] $
Prix d'offre initial	**25,00**
Honoraires des placeurs pour compte et frais d'émission[2]	**(1,19)**
Actif net à l'ouverture de la période	**23,81**
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :	
Total des revenus	**–**
Total des charges	**(0,29)**
Profits (pertes) réalisé(e)s	**–**
Profits (pertes) latent(e)s	**7,12**
Augmentation totale attribuable aux activités d'exploitation[3]	**6,83**
Distributions :	
Total des distributions annuelles	**–**
Actif net à la clôture de la période	**30,56**

1 Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires de la Société.
2 Les honoraires des placeurs pour compte et les frais d'émission du placement ont été comptabilisés comme une réduction des capitaux propres.
3 L'augmentation ou la diminution attribuable aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période financière. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement entre l'actif net par part au début de la période et l'actif net par part à la fin de la période.
4 Les données fournies sont pour la période allant du 12 février 2020 (date du lancement) au 30 juin 2020.

Ratios et données supplémentaires

Série A – Catégorie nationale	30 juin 2020	
Total de la valeur liquidative (en milliers)[1]	**20 681**	**$**
Nombre de parts en circulation[1]	**731 700**	
Ratio des frais de gestion[2]	**2,81**	**%**
Ratio des frais d'opérations[3]	**0,01**	**%**
Taux de rotation du portefeuille[4]	**5,41**	**%**
Valeur liquidative par part[1]	**28,26**	**$**

Série F – Catégorie nationale	30 juin 2020	
Total de la valeur liquidative (en milliers)[1]	**3 488**	**$**
Nombre de parts en circulation[1]	**118 240**	
Ratio des frais de gestion[2]	**2,84**	**%**
Ratio des frais d'opérations[3]	**0,01**	**%**
Taux de rotation du portefeuille[4]	**5,41**	**%**
Valeur liquidative par part[1]	**29,50**	**$**

Série A – Catégorie Québec	30 juin 2020	
Total de la valeur liquidative (en milliers)[1]	**3 954**	**$**
Nombre de parts en circulation[1]	**133 620**	
Ratio des frais de gestion[2]	**3,18**	**%**
Ratio des frais d'opérations[3]	**0,01**	**%**
Taux de rotation du portefeuille[4]	**5,41**	**%**
Valeur liquidative par part[1]	**29,59**	**$**

Série F – Catégorie Québec	30 juin 2020	
Total de la valeur liquidative (en milliers)[1]	**661**	**$**
Nombre de parts en circulation[1]	**21 640**	
Ratio des frais de gestion[2]	**3,16**	**%**
Ratio des frais d'opérations[3]	**0,01**	**%**
Taux de rotation du portefeuille[4]	**5,41**	**%**
Valeur liquidative par part[1]	**30,56**	**$**

1 Les données fournies sont au 30 juin 2020.

2 Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (excluant les commissions et les autres coûts de transaction du portefeuille) pour la période visée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

3 Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

4 Le taux de rotation du portefeuille de la Société indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs de la Société négocie les placements du portefeuille. Un taux de rotation du portefeuille de 100 % signifie que la Société achète et vend la totalité des titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par la Société sont élevés au cours de l'exercice, et plus il est possible qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement de la Société.

Rendement passé

Les taux de rendement indiqués sont les rendements totaux historiques, y compris les variations de valeur des parts, et supposent que toutes les distributions sont réinvesties dans des parts additionnelles de la Société. Ces rendements ne tiennent pas compte des frais liés aux ventes, aux rachats ou aux distributions, ni des autres frais optionnels ou de l'impôt sur le revenu à payer par un porteur de parts qui auraient pour effet de réduire les rendements. Veuillez prendre note que le rendement passé n'est pas une indication du rendement futur. Tous les taux de rendement sont calculés en fonction de la valeur liquidative de la Société.

Rendement annuel

Les graphiques qui suivent donnent le rendement de chaque série de la Société pour la période allant de sa création jusqu'au 30 juin 2020. Les graphiques montrent, en pourcentage, dans quelle mesure un placement effectué le premier jour de la période aurait augmenté ou diminué le dernier jour de la période.

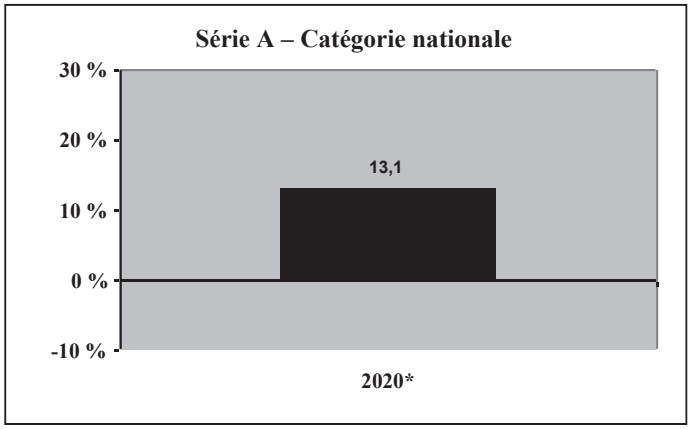

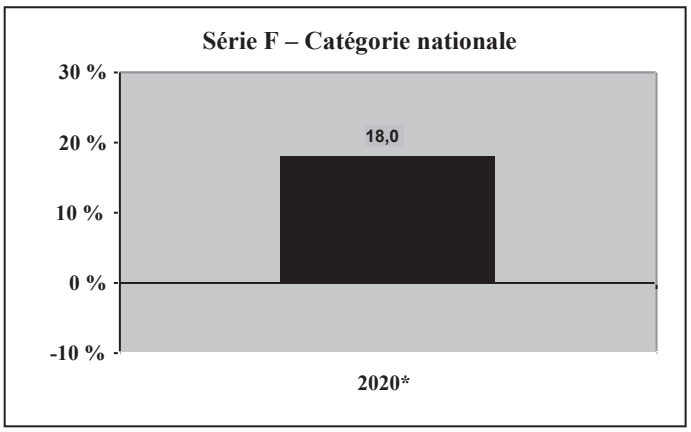

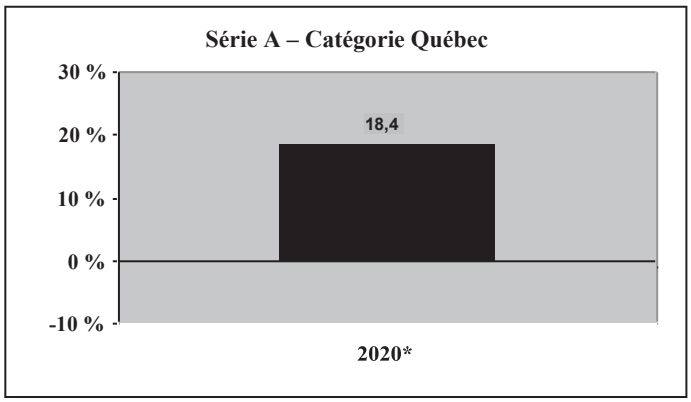

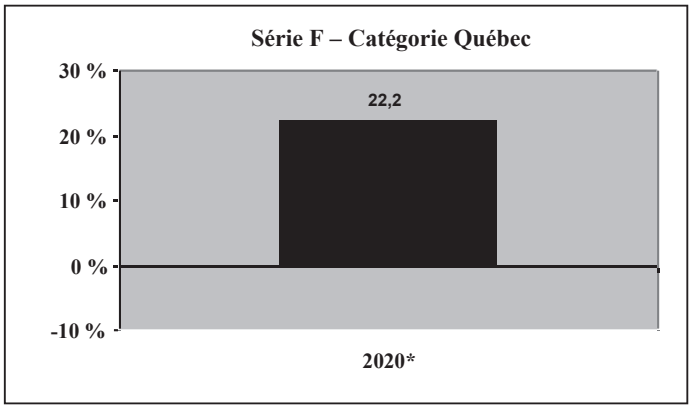

* Rendement pour la période du 12 février 2020 (date du lancement) au 30 juin 2020 (non annualisé).

Aperçu du portefeuille de placements

Au 30 juin 2020

Répartition du portefeuille

	% de la valeur liquidative
Positions acheteur	
Matières premières	73,1
Énergie	3,2
Total des positions	76,3
Trésorerie	28,6
Autres passifs nets	(4,9)
Valeur liquidative totale	100,0

25 principales positions

Émetteur	% de la valeur liquidative
Trésorerie	28,6
Troilus Gold Corp.	9,2
Pacton Gold Inc.	6,4
Sabina Gold & Silver Corp.	4,5
Clean Air Metals Inc.	4,4
Scottie Resources Corp.	4,1
Tempus Resources Ltd.	4,0
Dolly Varden Silver Corp.	3,7
Western Copper and Gold Corporation	3,6
Klondike Gold Corp.	2,9
Maritime Resources Corp.	2,7
Evergold Corp.	2,2
QcX Gold Corp.	2,1
Dios Exploration Inc.	2,1
Nickel Creek Platinum Corp.	2,1
Eastmain Resources Inc.	1,9
Nickel Creek Platinum Corp., bons de souscription, 11 juin 2025	1,9
Galleon Gold Corp.	1,8
Libero Copper & Gold Corp..	1,8
White Gold Corp.	1,6
Klondike Gold Corp., Warrants, 23 avril 2022	1,4
Standard Uranium Ltd.	1,2
Skyharbour Resources Ltd.	1,2
Libero Copper & Gold Corp., bons de souscription, 13 mai 2022	1,1
Mistango River Resources Inc.	1,1
25 principales positions en pourcentage de la valeur liquidative	97,6

La Société ne détenait aucune position vendeur au 30 juin 2020.

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par la Société. Des mises à jour trimestrielles du portefeuille de placements de la société de personnes sont disponibles sur Internet à www.ninepoint.com.

Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive

État de la situation financière

(en dollars canadiens)

Au 30 juin 2020 (non audité)	**2020**
	$
Actifs	
Actifs courants	
Placements *(notes 3, 5 et 10)*	**21 952 904**
Trésorerie *(note 9)*	**8 235 329**
Total des actifs	**30 188 233**
Passifs	
Passifs courants	
Emprunt *(note 7)*	**1 334 471**
Frais de gestion à payer *(note 11)*	**49 043**
Charges à payer	**20 437**
Total des passifs	**1 403 951**
Actif net attribuable aux associés	**28 784 282**
Actif net attribuable aux associés par part	
Série A – Catégorie nationale	**20 681 244**
Série F – Catégorie nationale	**3 487 627**
Série A – Catégorie Québec	**3 954 185**
Série F – Catégorie Québec	**661 226**
Actif net attribuable aux associés par série par part *(note 3)*	
Série A – Catégorie nationale	**28,26**
Série F – Catégorie nationale	**29,50**
Série A – Catégorie Québec	**29,59**
Série F – Catégorie Québec	**30,56**

Se reporter aux notes ci-jointes qui font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé au nom de Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive
par le conseil d'administration de Ninepoint 2019 Corporation
à titre de commandité

John Wilson
ADMINISTRATEUR

Kirstin McTaggart
ADMINISTRATRICE

Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive

État du résultat global

(en dollars canadiens, sauf les montants par part)

Pour la période allant du 12 février 2020 au 30 juin 2020 (non audité)	**2020**
	$
Produits	
Profits nets (pertes nettes) réalisé(e)s à la vente de placements	**(75 649)**
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	**5 776 852**
Profits nets (pertes nettes) de change réalisé(e)s	**14 723**
Total des produits (de la perte)	**5 715 926**
Charges *(notes 11 et 12)*	
Frais de gestion	**184 357**
Charges d'intérêts, commissions d'attente et frais bancaires *(note 7)*	**23 199**
Frais d'administration	**10 163**
Honoraires d'audit	**5 061**
Coûts de la communication de l'information aux porteurs de parts	**3 852**
Droits de garde	**3 488**
Droits de dépôt	**1 806**
Honoraires des membres du comité d'examen indépendant *(note 13)*	**1 012**
Coûts de transaction *(note 3)*	**715**
Honoraires juridiques	**311**
Total des charges	**233 964**
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux associés liée à l'exploitation	**5 481 962**
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux associés liée à l'exploitation par série	
Série A – Catégorie nationale	**3 808 177**
Série F – Catégorie nationale	**657 448**
Série A – Catégorie Québec	**873 035**
Série F – Catégorie Québec	**143 302**
Nombre moyen pondéré de parts	
Série A – Catégorie nationale	**660 100**
Série F – Catégorie nationale	**99 466**
Série A – Catégorie Québec	**125 340**
Série F – Catégorie Québec	**20 977**
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux associés liée à l'exploitation par série par part *(note 3)*	
Série A – Catégorie nationale	**5,77**
Série F – Catégorie nationale	**6,61**
Série A – Catégorie Québec	**6,97**
Série F – Catégorie Québec	**6,83**

Se reporter aux notes ci-jointes qui font partie intégrante des présents états financiers.

Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive

État des variations de l'actif net attribuable aux associés

(en dollars canadiens, sauf les montants par part)

Pour la période allant du 12 février 2020 au 30 juin 2020 (non audité)	**2020**
	$
Actif net attribuable aux associés à l'ouverture de la période	**–**
Série A – Catégorie nationale	**–**
Série F – Catégorie nationale	**–**
Série A – Catégorie Québec	**–**
Série F – Catégorie Québec	**–**
	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux associés liée à l'exploitation	
Série A – Catégorie nationale	**3 808 177**
Série F – Catégorie nationale	**657 448**
Série A – Catégorie Québec	**873 035**
Série F – Catégorie Québec	**143 302**
	5 481 962
Opérations des associés *(notes 1 et 9)*	
Produit de l'émission de parts de la Société	
Série A – Catégorie nationale	**18 292 500**
Série F – Catégorie nationale	**2 956 000**
Série A – Catégorie Québec	**3 340 500**
Série F – Catégorie Québec	**541 000**
Honoraires des placeurs pour compte et frais d'émission	
Série A – Catégorie nationale	**(1 419 433)**
Série F – Catégorie nationale	**(125 821)**
Série A – Catégorie Québec	**(259 350)**
Série F – Catégorie Québec	**(23 076)**
	23 302 320
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux associés	
Série A – Catégorie nationale	**20 681 244**
Série F – Catégorie nationale	**3 487 627**
Série A – Catégorie Québec	**3 954 185**
Série F – Catégorie Québec	**661 226**
	28 784 282
Actif net attribuable aux associés à la clôture de la période	
Série A – Catégorie nationale	**20 681 244**
Série F – Catégorie nationale	**3 487 627**
Série A – Catégorie Québec	**3 954 185**
Série F – Catégorie Québec	**661 226**
	28 784 282

Se reporter aux notes ci-jointes qui font partie intégrante des présents états financiers.

Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive

État des variations de l'actif net attribuable aux associés *suite*

Pour la période allant du 12 février 2020 au 30 juin 2020 (non audité)	**2020**
Parts de la Société à l'ouverture de la période	
Série A – Catégorie nationale	–
Série F – Catégorie nationale	–
Série A – Catégorie Québec	–
Série F – Catégorie Québec	–
	–
Opérations des associés (notes 1 et 9)	
Émission de parts de la Société	
Série A – Catégorie nationale	**731 700**
Série F – Catégorie nationale	**118 240**
Série A – Catégorie Québec	**133 620**
Série F – Catégorie Québec	**21 640**
	1 005 200
Parts de la Société à la clôture de la période	
Série A – Catégorie nationale	**731 700**
Série F – Catégorie nationale	**118 240**
Série A – Catégorie Québec	**133 620**
Série F – Catégorie Québec	**21 640**
	1 005 200

Se reporter aux notes ci-jointes qui font partie intégrante des présents états financiers.

Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive

Tableau des flux de trésorerie

(en dollars canadiens)

Pour la période allant du 12 février 2020 au 30 juin 2020 (non audité)	**2020**
	$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux associés liée à l'exploitation	**5 481 962**
Ajustements :	
Profits (pertes) de change sur la trésorerie	**(15 185)**
Profits nets (pertes nettes) réalisé(e)s à la vente de placements	**75 649**
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	**(5 776 852)**
Achats de placements	**(16 488 053)**
Produit de la vente de placements	**236 352**
Augmentation (diminution) nette des autres actifs et passifs	**69 480**
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	**(16 416 647)**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	
Produit de l'émission de parts de la Société	**25 130 000**
Honoraires des placeurs pour compte et frais d'émission	**(1 827 680)**
Emprunt contracté (remboursement)	**1 334 471**
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	**24 636 791**
Profits (pertes) de change sur la trésorerie	**15 185**
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	**8 220 144**
Trésorerie (dette bancaire) à l'ouverture de la période	**–**
Trésorerie (dette bancaire) à la clôture de la période	**8 235 329**
Information supplémentaire	
Intérêts payés	**23 199**

Se reporter aux notes ci-jointes qui font partie intégrante des présents états financiers.

Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive

Tableau du portefeuille de placements

Au 30 juin 2020 (non audité)

		Date de restriction/expiration	Coût moyen	Juste valeur
			$	$
ACTIONS	TITRES DE PARTICIPATION [68,89 %]			
	MATIÈRES PREMIÈRES [66,45 %]			
2 666 660	Benton Resources Inc.	16 oct. 2020*	399 999	272 017
1 000 000	Blue Thunder Mining Inc.		110 000	91 867
4 000 000	Clean Air Metals Inc.	16 oct. 2020*	2 000 000	1 280 640
3 000 000	Dios Exploration Inc.	28 août 2020*	300 000	606 900
1 700 000	Dolly Varden Silver Corp.	10 oct. 2020*	765 000	1 077 392
3 387 348	Eastmain Resources Inc.	7 juill. 2020*	399 960	539 808
750 000	Evergold Corp.	22 sept. 2020*	502 500	637 650
4 600 000	Galleon Gold Corp.	12 oct. 2020*	253 000	513 728
500 000	Goldseek Resources Inc.		150 000	199 810
2 631 579	Klondike Gold Corp.	23 août 2020*	500 000	836 579
4 000 000	Libero Copper & Gold Corp.	22 sept. 2020*	440 000	510 120
7 692 308	Maritime Resources Corp.	14 sept. 2020*	500 000	766 769
1 090 910	Mistango River Resources Inc.	23 sept. 2020*	300 000	319 244
9 090 000	Nickel Creek Platinum Corp.	12 oct. 2020*	499 950	592 183
1 300 000	Pacton Gold Inc.		1 001 000	1 833 858
2 800 000	Palladium One Mining Inc.	21 sept. 2020*	252 000	238 056
2 000 000	QcX Gold Corp.		300 000	614 240
665 000	Sabina Gold & Silver Corp.		1 596 000	1 296 750
3 000 000	Scottie Resources Corp.	15 sept. 2020*	720 000	1 166 860
1 000 000	Sirios Resources Inc.	31 oct. 2020*	150 000	142 392
2 200 000	Sokoman Minerals Corp.		253 000	295 394
3 611 728	Tempus Resources Ltd.		457 784	1 150 473
2 570 000	Troilus Gold Corp.		2 003 700	2 647 100
943 000	Western Copper and Gold Corp.	2 oct. 2020*	1 056 160	1 045 234
445 555	White Gold Corp.		401 000	452 954
			15 311 053	19 128 018
	ÉNERGIE [2,43 %]			
2 361 111	Skyharbour Resources Ltd.	2 sept. 2020*	425 000	349 869
2 000 000	Standard Uranium Ltd.		440 000	350 000
			865 000	699 869
Total des titres de participation			16 176 053	19 827 887
ACTIONS	BONS DE SOUSCRIPTION [7,38 %]			
	MATIÈRES PREMIÈRES [6,67 %]			
1 000 000	Blue Thunder Mining Inc.	30 juin 2022	–	–
2 300 000	Galleon Gold Corp.	12 oct. 2020*, 11 juin 2022	–	190 228
500 000	Goldseek Resources Inc.	30 juin 2022	–	1 625
2 631 579	Klondike Gold Corp.	23 avril 2022	–	394 876
4 000 000	Libero Copper & Gold Corp.	20 sept. 2020*, 13 mai 2022	–	320 160
545 455	Mistango River Resources Inc.	23 sept. 2020*, 22 mai 2022	–	128 746
9 090 000	Nickel Creek Platinum Corp.	13 oct. 2020*, 11 juin 2025	–	538 058
1 400 000	Palladium One Mining Inc.	21 sept. 2020*, 20 mai 2022	–	52 835
1 000 000	QcX Gold Corp.	13 oct. 2020*, 12 juin 2022	–	294 578
			–	1 921 106
	ÉNERGIE [0,71 %]			
2 361 111	Skyharbour Resources Ltd.	1er mai 2023	–	203 911
1 000 000	Standard Uranium Ltd.	25 juin 2023	–	–
			–	203 911
Total des bons de souscription			–	2 125 017
Total des placements [76,27 %]			**16 176 053**	**21 952 904**
Trésorerie et autres actifs, moins les passifs [23,73 %]				6 831 378
Total de l'actif net [100,00 %]				**28 784 282**

* Titres dont la revente est limitée jusqu'à la date indiquée.

Se reporter aux notes ci-jointes qui font partie intégrante des présents états financiers.

Gestion des risques financiers *(note 6)*

Objectif de placement

L'objectif de placement de la Société consiste à permettre aux commanditaires de réaliser une plus-value du capital et de bénéficier d'importants avantages fiscaux en investissant dans un portefeuille diversifié composé d'actions accréditives et d'autres titres, s'il y a lieu, d'émetteurs du secteur des ressources dont les principales activités consistent : i) en l'exploration, la mise en valeur ou la production de biens miniers; ii) en certaines activités de production d'énergie susceptibles de générer des frais liés aux énergies renouvelables et à l'économie d'énergie au Canada ou, dans une moindre mesure, iii) en l'exploration, l'aménagement ou la production de biens pétroliers et gaziers.

Le tableau du portefeuille de placement présente les titres détenus par la Société au 30 juin 2020. Les risques importants pertinents pour la Société sont présentés ci-après. Les informations générales sur les risques et la gestion des risques sont décrites à la note 6.

Risque de marché

a) Autre risque de prix

L'exposition la plus importante de la Société au risque de marché découle de son placement dans les titres de participation. Au 30 juin 2020, si les cours de ces titres sur les places boursières concernées avaient augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables étant demeurées constantes par ailleurs, l'actif net attribuable aux associés auraient augmenté ou diminué à hauteur des montants indiqués dans le tableau ci-dessous.

30 juin 2020	
Incidence	**En % de l'actif net attribuable aux associés**
$	%
2 195 290	7,63

b) Risque de change

Le tableau ci-dessous résume l'exposition de la Société au risque de change au 30 juin 2020. Il illustre également l'incidence potentielle sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de la Société d'une variation de 1 % des devises par rapport au dollar canadien, toutes les autres variables étant demeurées constantes par ailleurs.

30 juin 2020

Devise	Juste valeur	% de l'actif net attribuable aux associés	Incidence sur l'actif net attribuable aux associés
	$	%	$
Dollar australien	1 150 473	4,00	11 505

c) Risque de taux d'intérêt

Au 30 juin 2020, la Société n'avait pas d'exposition importante au risque de taux d'intérêt liée à ses placements. En supposant que le niveau d'endettement demeure le même au 30 juin 2020, une variation de 0,5 % des taux d'intérêt entraînerait une augmentation ou une diminution d'environ 6 672 $ de l'actif net attribuable aux associés sur une base annuelle.

Risque de crédit

Au 30 juin 2020, la Société n'était pas exposée de façon notable au risque de crédit.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration de la Société en pourcentage de l'actif net attribuable aux associés au 30 juin 2020.

	30 juin 2020
	%
Titres de participation	
Matières premières	67,67
Énergie	1,22
Bons de souscription	7,38
Trésorerie et autres actifs, moins les passifs	23,73
Total de l'actif net attribuable aux associés	100,00

Évaluations de la juste valeur *(note 5)*

Les actifs et passifs de la Société évalués à la juste valeur ont été classés suivant la hiérarchie des justes valeurs dans le tableau ci-dessous au 30 juin 2020.

30 juin 2020	**Niveau 1**	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Total**
	$	$	$	$
Titres de participation	2 797 223	17 030 664	–	19 827 887
Bons de souscription	–	2 125 017	–	2 125 017
	2 797 223	19 155 681	–	21 952 904

Au cours de la période allant du 12 février 2020 au 30 juin 2020, aucun transfert important n'a été effectué entre les niveaux.

Facilité d'emprunt *(note 7)*

Au 30 juin 2020, l'emprunt en cours était constitué d'un emprunt à taux préférentiel d'un montant en principal (y compris les intérêts à payer) de 1 334 471 $. Les montants minimum et maximum empruntés au cours de la période allant du 12 février 2020 au 30 juin 2020 ont été respectivement de 799 285 $ et de 1 334 471 $. Les charges d'intérêts, y compris les commissions d'attente et les frais bancaires, pour la période allant du 12 février 2020 au 30 juin 2020 se sont élevées à 23 199 $.

Se reporter aux notes ci-jointes qui font partie intégrante des présents états financiers.

1. Formation des Sociétés

Les Sociétés Ninepoint 2019 Société en commandite accréditive, Ninepoint 2019 Société en commandite accréditive de courte durée et Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive (les « Sociétés », et chacune étant une « Société ») ont été constituées en sociétés en commandite sous le régime des lois de la province d'Ontario. Ninepoint 2019 Société en commandite accréditive a été constituée le 29 janvier 2019, Ninepoint 2019 Société en commandite accréditive de courte durée a été constituée le 26 septembre 2019 et Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive a été constituée le 31 janvier 2020. Le gestionnaire a retenu les services de Sprott Asset Management LP à titre de sous-conseiller auprès de chaque Société. Le siège social des Sociétés est situé au 200, rue Bay, Toronto (Ontario).

Le 14 février 2019, Ninepoint 2019 Société en commandite accréditive a réalisé la première clôture de son premier appel public à l'épargne visant 622 936 parts à 25 $ par part pour un produit brut de 15 573 400 $. Le 26 mars 2019, la Société a réalisé la deuxième clôture de son premier appel public à l'épargne visant 487 238 parts à 25 $ par part pour un produit brut de 12 180 950 $. Le 16 avril 2019, la Société a réalisé la clôture définitive de son premier appel public à l'épargne visant 180 800 parts à 25 $ par part pour un produit brut de 4 520 000 $.

Le 3 octobre 2019, Ninepoint 2019 Société en commandite accréditive de courte durée a réalisé la première clôture de son premier appel public à l'épargne visant 377 597 parts à 25 $ par part pour un produit brut de 9 439 925 $. Le 17 octobre 2019, la Société a réalisé la clôture définitive de son premier appel public à l'épargne visant 210 060 parts à 25 $ par part pour un produit brut de 5 251 500 $.

Le 12 février 2020, Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive a réalisé la première clôture de son premier appel public à l'épargne visant 593 972 parts à 25 $ par part pour un produit brut de 14 849 300 $. Le 10 mars 2020, la Société a réalisé la deuxième clôture de son premier appel public à l'épargne visant 333 416 parts à 25 $ par part pour un produit brut de 8 335 400 $. Le 15 avril 2020, la Société a réalisé la clôture définitive de son premier appel public à l'épargne visant 77 812 parts à 25 $ par part pour un produit brut de 1 945 300 $. Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive est une société multiséries qui a été autorisée à émettre quatre catégories de parts : la catégorie nationale A, la catégorie nationale F, la catégorie Québec A et la catégorie Québec F. Les éléments qui différencient les catégories de parts sont les critères d'admissibilité et la structure de frais associée à chacune d'elles. Les parts de catégories nationales et les parts de catégories Québec sont des fonds d'investissement à capital fixe distincts aux fins des lois sur les valeurs mobilières.

Les Sociétés ont retenu les services de Ninepoint Partners LP (le « gestionnaire ») pour qu'il leur fournisse des services de placement, de gestion et d'administration ainsi que d'autres services. Le commandité de Ninepoint 2019 Société en commandite accréditive, de Ninepoint 2019 Société en commandite accréditive de courte durée et de Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive est Ninepoint 2019 Corporation (le « commandité »).

Ninepoint 2019 Société en commandite accréditive et Ninepoint 2019 Société en commandite accréditive de courte durée ont l'intention de mettre en œuvre une opération de roulement en OPC avant le 28 février 2021, tandis que Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive a l'intention de mettre en œuvre une opération de roulement en OPC avant le 28 février 2022, à moins que les commanditaires approuvent une liquidité de rechange, au sens indiqué dans les prospectus respectifs des Sociétés, lors d'une assemblée générale extraordinaire tenue à cette fin. Si l'opération de roulement en OPC est réalisée, alors, aux termes de la convention de cession, les actifs des Sociétés seront cédés à la société de placement à capital variable en échange d'actions de l'OPC avec report d'impôt si les choix appropriés sont effectués. Dans le cadre de l'opération de roulement en OPC, les Sociétés seront dissoutes et les commanditaires recevront leur quote-part des actions rachetables de l'OPC.

Les états de la situation financière de chacune des Sociétés sont en date du 30 juin 2020 et du 31 décembre 2019, à moins d'indication contraire. Les états du résultat global, les états des variations de l'actif net attribuable aux associés et les tableaux des flux de trésorerie de chaque Société visent les semestres clos les 30 juin 2020 et 2019, sauf pour les Sociétés créées au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information relative à la Société est présentée pour la période allant de la date de sa création jusqu'au 30 juin de l'exercice indiqué. Le tableau du portefeuille de placements de chaque Société est au 30 juin 2020.

Le gestionnaire a approuvé la publication des présents états financiers le 27 août 2020.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et incluent des estimations et des hypothèses faites par le gestionnaire qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges de même que sur les montants présentés de l'évolution de l'actif net au cours de la période considérée. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les présents états financiers intermédiaires ont été établis selon les IFRS s'appliquant à la préparation d'états financiers intermédiaires, y compris l'IAS 34, *Information financière intermédiaire* (l'« IAS 34 »).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation au moyen de la méthode de la comptabilité au coût historique. Cependant, chaque Société est une entité d'investissement et la plupart des actifs financiers et des passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les IFRS.

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de chaque Société.

3. Sommaire des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables suivies par les Sociétés sont résumées ci-après :

CLASSEMENT ET ÉVALUATION DES PLACEMENTS

Les Sociétés classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »). Cette norme exige que les actifs financiers soient classés comme étant au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN ») ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAÉRG »), selon le modèle économique utilisé par les Sociétés pour gérer les actifs financiers et selon les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs.

Les placements, les placements vendus à découvert et les actifs et passifs dérivés des Sociétés sont classés comme étant à la JVRN et évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans l'état du résultat global.

Les méthodes comptables utilisées par les Sociétés pour l'évaluation de la juste valeur de leurs placements et de leurs dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les associés. La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les actifs et les passifs financiers à la JVRN sont comptabilisés dans les états de la situation financière à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Tous les coûts de transaction, comme les commissions de courtage liées à l'achat et à la vente de ces titres, sont comptabilisés directement dans les états du résultat global. Après la comptabilisation initiale, ces placements sont comptabilisés à la juste valeur, laquelle est déterminée comme suit à la clôture de la période de présentation de l'information financière :

1. Les titres cotés à une bourse de valeurs publique reconnue sont évalués selon le cours de clôture enregistré par la bourse sur laquelle le titre se négocie principalement, le cours se situant à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.
2. Les actions ordinaires de sociétés non cotées en bourse et les bons de souscription qui ne sont pas négociés sur une bourse sont évalués selon les techniques d'évaluation désignées par le gestionnaire. Les titres sujets à restrictions sont évalués d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente la juste valeur.
3. Les obligations, les débentures et les autres titres de créance sont évalués à la moyenne des cours acheteur et vendeur obtenus de courtiers en valeurs mobilières reconnus. Les obligations non cotées sont évaluées en utilisant des techniques d'évaluation établies par le gestionnaire.

L'écart entre la juste valeur et le coût des placements représente la plus-value ou la moins-value latente des placements. Le coût des placements pour chaque titre est calculé en fonction du coût moyen.

Tous les autres actifs et passifs financiers sont classés comme étant au coût amorti. Ils sont comptabilisés à la juste valeur au moment de l'inscription initiale, puis évalués par la suite au coût amorti. L'IFRS 9 exige qu'une entité comptabilise une correction de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues sur les actifs financiers qui sont évalués au coût amorti ou à la JVAÉRG. Les Sociétés tiennent compte tant des données historiques que des informations prospectives pour déterminer les pertes de crédit attendues. L'obligation des Sociétés à l'égard de l'actif net attribuable aux associés est présentée au prix de rachat.

OPÉRATIONS DE PLACEMENT ET COMPTABILISATION DES PRODUITS

Les opérations de placement sont comptabilisées le jour ouvrable suivant la date où l'ordre de vente ou d'achat est exécuté. Les profits et pertes réalisés découlant de la vente de placements et la plus-value (moins-value) latente sur les placements sont calculés d'après le coût moyen des placements correspondants.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution représentent les intérêts calculés selon le taux d'intérêt nominal comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le revenu de dividende est comptabilisé à la date ex-dividende.

TRÉSORERIE

La trésorerie comprend les fonds déposés auprès d'institutions financières.

CALCUL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX ASSOCIÉS PAR PART

L'actif net attribuable aux associés par part est calculé chaque date d'évaluation en divisant l'actif net représentant les capitaux propres des Sociétés par le nombre total de parts en circulation à cette date.

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX ASSOCIÉS LIÉE À L'EXPLOITATION PAR PART

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux associés liée à l'exploitation par part » dans l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux associés provenant de l'exploitation, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période, qui est présenté dans l'état du résultat global.

COÛTS DE TRANSACTION

Les coûts de transaction sont passés en charges et inclus au poste « Coûts de transaction » dans l'état du résultat global. Les coûts de transaction sont des coûts différentiels directement attribuables à l'acquisition, à l'émission ou à la cession d'un placement, qui comprennent les honoraires et commissions payés aux placeurs pour compte, à des conseillers et à des courtiers, les droits prélevés par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs, ainsi que les taxes et droits de transfert.

HONORAIRES DES PLACEURS POUR COMPTE ET FRAIS D'ÉMISSION

Les honoraires des placeurs pour compte et les frais d'émission liés au placement des parts sont comptabilisés en diminution des capitaux propres.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Les Sociétés ne sont pas assujetties à l'impôt sur le résultat. Par conséquent, aucune charge d'impôt sur le résultat n'a été inscrite par les Sociétés. Chaque commanditaire devra habituellement inclure dans le calcul de son bénéfice ou de sa perte à des fins fiscales pour une année d'imposition la quote-part lui ayant été attribuée par les Sociétés du bénéfice ou des pertes à des fins fiscales (y compris les gains en capital imposables et les pertes en capital déductibles) de chaque exercice des Sociétés.

NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE APPLICABLES

Les Sociétés ont déterminé qu'il n'y a pas de normes IFRS publiées mais non encore applicables pouvant avoir une incidence significative sur leurs états financiers.

4. Estimations et jugements comptables critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par les Sociétés aux fins de la préparation des états financiers.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR DES TITRES NON COTÉS SUR UN MARCHÉ ACTIF

Les Sociétés détiennent des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché. En l'absence de données de marché, les Sociétés peuvent évaluer leurs placements au moyen de modèles d'évaluation, qui reposent généralement sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et sont examinés périodiquement par du personnel expérimenté du gestionnaire, indépendant de la partie qui les a créés. Dans la mesure du possible, les modèles font appel à des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées des instruments financiers. Les Sociétés considèrent comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Voir la note 5 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers des Sociétés.

CLASSEMENT ET ÉVALUATION DES PLACEMENTS ET APPLICATION DE L'OPTION DE LA JUSTE VALEUR

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Sociétés, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants au moment de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. Le gestionnaire a évalué les modèles économiques des Sociétés et a conclu que la JVRN, selon l'IFRS 9, permet le classement le plus approprié des instruments financiers des Sociétés.

5. Évaluations de la juste valeur

Les Sociétés utilisent une hiérarchie à trois niveaux comme cadre pour la présentation des données utilisées pour évaluer la juste valeur des placements de chaque Société. Les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1 les cours non ajustés auxquels les Sociétés peuvent avoir accès à la date d'évaluation sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs non affectés et identiques;

Niveau 2 les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs, ou les données qui sont observables (soit directement ou indirectement) pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif;

Niveau 3 les prix, données ou techniques de modélisation complexes qui sont à la fois importants pour l'évaluation de la juste valeur et non observables (appuyés par peu ou aucune activité sur les marchés).

Le classement des placements et des dérivés de chaque Société dans la hiérarchie est présenté dans les notes afférentes aux états financiers propres à la Société.

Toutes les évaluations de la juste valeur susmentionnées sont récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des intérêts à recevoir, des achats de placements à payer, des rachats à payer, des distributions à payer et des charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. Un titre ou un dérivé évalué à la juste valeur est classé au niveau 1 lorsqu'il est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Le classement dans la hiérarchie des justes valeurs par catégories d'actifs est présenté ci-après :

Les titres de niveau 1 comprennent :

- Les titres de participation évalués au moyen des cours du marché (non ajustés).

Les titres de niveau 2 comprennent :

- Les titres de participation qui ne sont pas fréquemment négociés sur des marchés actifs. Dans ces cas, la juste valeur est déterminée d'après des données de marché observables (p. ex., des opérations sur des titres similaires du même émetteur).

Les titres de niveau 3 comprennent :

- Les placements évalués à l'aide de techniques d'évaluation qui sont fondées sur des données de marché non observables. Ces techniques sont déterminées en fonction de procédures établies par le gestionnaire. Les renseignements quantitatifs concernant les données non observables et la sensibilité associée des mesures de la juste valeur sont divulgués dans les notes afférentes aux états financiers propres à la Société.

Des informations additionnelles relatives aux transferts entre les niveaux et un rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des titres de niveau 3 figurent également dans les notes afférentes aux états financiers propres à la Société.

Pour les périodes closes le 30 juin 2020 et le 31 décembre 2019, la majorité des titres du niveau 2 consistaient en des actions ordinaires acquises par voie de placement privé et assujetties à une période de détention suivant la date de réalisation de l'achat ainsi qu'en des bons de souscription reçus en contrepartie de l'achat de placements privés. À l'expiration de la période de détention des actions ordinaires, les actions deviennent librement négociables et, par conséquent, doivent être transférées du niveau 2 au niveau 1. Les bons de souscription sont classés au niveau 2 jusqu'à ce qu'ils arrivent à expiration, et le titre est alors retiré du solde du niveau 2, ou jusqu'à l'exercice des bons de souscription, moment où ils sont convertis en actions ordinaires de niveau 1. Aucun autre transfert important n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des périodes.

6. Gestion des risques financiers

Les Sociétés sont exposées aux risques associés à leur stratégie de placement, à leurs instruments financiers et aux marchés sur lesquels ils investissent. L'ampleur des risques auxquels une Société est exposée dépend en grande partie de ses politiques et des lignes directrices en matière de placement telles qu'elles sont définies dans les prospectus respectifs des Sociétés. La gestion de ces risques dépend de la compétence et de la diligence du gestionnaire de portefeuille qui assure la gestion des Sociétés. Les tableaux du portefeuille de placements présentent les titres détenus par les Sociétés au 30 juin 2020 et regroupent les titres par catégories d'actifs et par secteurs. Les risques importants pertinents pour les Sociétés sont présentés ci-après. Se reporter aux notes afférentes aux états financiers propres à la Société, qui contiennent les informations précises à fournir concernant les risques.

RISQUE DE MARCHÉ

Les placements des Sociétés sont exposés au risque de marché, soit le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison de variations des variables du marché, notamment les cours des actions, les taux de change et les taux d'intérêt.

a) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison de variations du cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt et du risque de change). Les placements des Sociétés sont assujettis aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents aux marchés des capitaux. Le risque maximal découlant des titres achetés détenus par les Sociétés se limite à la juste valeur de ces placements. Pour atténuer ce risque, le gestionnaire a recours à une sélection rigoureuse de titres en fonction de paramètres précis et il diversifie le portefeuille de placements.

b) Risque de change

Le risque de change est le risque associé aux fluctuations du cours d'une devise par rapport à une autre. Les Sociétés peuvent détenir des titres libellés en devises autres que le dollar canadien. Ces titres sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Sociétés (le dollar canadien) lors de l'établissement de la juste valeur, laquelle dépend des fluctuations relatives à l'appréciation ou à la dépréciation de la monnaie fonctionnelle.

c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt auxquels les instruments financiers portant intérêt sont assujettis. La plupart des placements respectifs des Sociétés ne portent pas intérêt. La trésorerie et les placements à court terme n'exposent pas les Sociétés à un risque de taux d'intérêt important. En conséquence, les Sociétés ne sont pas assujetties à un risque important attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La facilité d'emprunt porte intérêt au taux préférentiel et, par conséquent, une augmentation des taux d'intérêt aurait une incidence sur le montant des intérêts versés aux termes de la facilité d'emprunt.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque de perte attribuable au manquement par une contrepartie à ses obligations. Toutes les opérations effectuées par les Sociétés sur les titres cotés sont réglées à la livraison par l'intermédiaire de courtiers autorisés. Le risque de non-paiement est considéré comme étant négligeable, puisque la livraison des titres vendus n'est effectuée que lorsque le courtier a reçu le paiement. Les achats sont réglés uniquement lorsque le titre a été reçu par le courtier. L'opération sera annulée si l'une ou l'autre des parties manque à ses obligations.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que les Sociétés soient incapables de dégager les flux de trésorerie nécessaires pour respecter leurs obligations en matière de paiement. Les Sociétés investissent dans des titres liquides qui se négocient facilement sur un marché actif ou maintiennent un montant en trésorerie suffisant pour financer les charges dans le cours normal des activités d'exploitation. Les Sociétés peuvent, à l'occasion, investir dans des titres non liquides ou sujets à restrictions, comme des placements privés, des titres émis par des sociétés fermées et des bons de souscription, lesquels sont présentés dans les tableaux du portefeuille de placements. De plus, les commanditaires ne peuvent demander le rachat de leurs parts.

À l'exception des emprunts, tous les passifs financiers des Sociétés sont des passifs à court terme venant à échéance au plus tard 90 jours après la date de clôture de la période. Tous les emprunts détenus par une Société viennent à échéance à la date à laquelle la Société est liquidée aux termes d'une opération de roulement en OPC.

RISQUE DE CONCENTRATION

Le risque de concentration découle de la concentration des positions en instruments financiers dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type d'actifs ou un secteur d'activité.

7. Facilité d'emprunt

Les Sociétés ont conclu respectivement une facilité d'emprunt (la « facilité de crédit ») auprès d'une banque à charte canadienne afin de financer les honoraires des placeurs pour compte, les frais liés au placement et les frais courants des Sociétés, y compris les frais de gestion. Les Sociétés peuvent emprunter un montant en principal allant jusqu'à 10 % du produit brut de tout placement individuel pour Ninepoint 2019 Société en commandite accréditive, Ninepoint 2019 Société en commandite accréditive de courte durée et Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive. Les obligations qui incombent respectivement aux Sociétés aux termes de la facilité d'emprunt sont garanties par une mise en gage des actifs détenus par les Sociétés. Avant la première des occurrences suivantes, à savoir a) la dissolution des Sociétés, b) la date où une opération de liquidité de rechange est réalisée et c) la date d'échéance de la facilité d'emprunt, tous les montants en cours aux termes de la facilité d'emprunt, y compris l'intérêt couru sur ces montants, devront être remboursés en totalité. L'intérêt est calculé selon le taux préférentiel de la banque. Certaines clauses restrictives s'appliquent et si elles ne sont pas respectées ou ne font pas l'objet d'une renonciation, elles exigent le paiement immédiat de l'intérêt couru et du principal total dû. Ces clauses restrictives exigent : a) que le principal en cours sur la facilité d'emprunt n'excède pas la valeur la moins élevée entre i) 5,0 millions de dollars pour Ninepoint 2019 Société en commandite accréditive et Ninepoint 2019 Société en commandite accréditive de courte durée et 6,0 millions de dollars pour Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive; ii) 10 % du produit brut provenant de la vente des parts de Sociétés pour chacune des Sociétés Ninepoint 2019 Société en commandite accréditive, Ninepoint 2019 Société en commandite accréditive de courte durée et Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive; et iii) les frais de placement engagés dans le cadre de l'offre initiale ou de toute offre subséquente; b) que les Sociétés maintiennent respectivement un ratio du total de l'actif sur la dette de 4 : 1; et c) que les Sociétés maintiennent respectivement un ratio du total de la trésorerie et des actifs liquides sur la dette de 3 : 1. Au 30 juin 2020, les Sociétés respectaient les clauses restrictives ou celles-ci avaient fait l'objet d'une renonciation.

8. Attributions aux associés

Le dernier jour ouvrable de chaque exercice, une tranche de 99,99 % du bénéfice net et de la perte nette des Sociétés est attribuée proportionnellement parmi les commanditaires qui sont des porteurs de parts et une tranche de 0,01 % du bénéfice net et de la perte nette est attribuée au commandité.

Le commandité aura droit à une distribution sur les biens de chaque Société à la date de l'attribution de la prime de performance (au sens indiqué dans les prospectus respectifs des Sociétés) (l'« attribution de la prime de performance ») d'un montant équivalent au nombre de parts en circulation à la date de l'attribution de la prime de performance multiplié par 20 % du montant par lequel la valeur liquidative par part à la date de l'attribution de la prime de performance (après exclusion de l'incidence des distributions, le cas échéant) excède 28,00 $ en ce qui a trait aux parts de Ninepoint 2019 Société en commandite accréditive, aux parts de de Ninepoint 2019 Société en commandite accréditive de courte durée, aux parts de catégorie nationale A de Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive et aux parts de catégorie Québec A de Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive, et 29,00 $ en ce qui a trait aux parts de catégorie nationale F de Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive et aux parts de catégorie Québec F de Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive.

Le montant de l'attribution de la prime de performance sera calculé à la date d'attribution de la prime de performance et versé dès que possible par la suite. Ce montant sera versé sous forme d'actions de l'OPC advenant la cession des actifs des Sociétés à l'organisme de placement collectif dans le cadre de l'opération de roulement en OPC, sauf si les lois applicables ne permettent pas un tel versement. Si les actifs des Sociétés ne sont pas cédés à l'organisme de placement collectif désigné, le montant de l'attribution de la prime de performance sera versé en trésorerie au commandité. Aucune prime de performance n'a été attribuée pour les périodes closes les 30 juin 2020 et 2019.

9. Capitaux propres et gestion du capital

Les Sociétés sont autorisées à émettre un nombre illimité de parts. Chaque part assujettit son porteur aux mêmes obligations qu'un porteur de toute autre part et lui accorde les mêmes droits, y compris le droit de voter à toutes les assemblées des commanditaires et de participer à parts égales aux distributions effectuées par les Sociétés. Chaque Société est un fonds à durée de vie limitée et la part sociale de Société correspond à une obligation contractuelle de remettre de la trésorerie ou un autre instrument financier. Par conséquent, les parts de Sociétés sont classées en tant que passifs financiers.

Les commanditaires ne peuvent demander le rachat de leurs parts.

GESTION DU CAPITAL

Le capital des Sociétés est représenté par l'actif net des Sociétés et il est composé des parts émises, déduction faite des honoraires des placeurs pour compte et des frais d'émission, ainsi que des résultats non distribués (déficit). Le gestionnaire se sert du capital conformément aux objectifs, aux stratégies et aux restrictions de placement des Sociétés, tels qu'ils sont définis dans les prospectus respectifs des Sociétés. Les Sociétés n'ont à satisfaire à aucune exigence externe en matière de capital.

10. Trésorerie et placements soumis à restrictions

La trésorerie, les placements et les marges du courtier comprennent les soldes avec les courtiers principaux détenus à titre de garantie de titres vendus à découvert et d'autres produits dérivés. Cette garantie n'est pas disponible pour une utilisation à des fins générales par les Sociétés. La valeur de la trésorerie et des placements soumis à restrictions détenus pour chaque Société est présentée dans les notes afférentes aux états financiers propres à la Société, le cas échéant.

11. Opérations entre parties liées

FRAIS DE GESTION

En contrepartie des services du gestionnaire et conformément aux modalités de la convention de gestion, les Sociétés versent au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 2 % de leur valeur liquidative, calculés et versés mensuellement à terme échu.

ATTRIBUTION AUX ASSOCIÉS

Le commandité aura droit à une distribution sur les biens des Sociétés si certains critères de performance sont atteints. Se reporter à la note 8.

12. Charges d'exploitation des Sociétés

Les Sociétés prennent en charge tous les frais (y compris les taxes applicables) engagés relativement à leur exploitation et à leur administration. Les charges d'exploitation comprennent, entre autres, les honoraires d'audit, les honoraires juridiques, les droits et les frais de garde, les frais d'administration, les coûts liés à la préparation des états financiers et d'autres rapports destinés aux investisseurs ainsi que les coûts et honoraires des membres du comité d'examen indépendant (« CEI »). Les Sociétés peuvent utiliser la facilité d'emprunt pour financer ces charges.

13. Accords de partage

En plus du coût de courtage lié aux opérations sur titres, les commissions versées à certains courtiers peuvent également couvrir les services de recherche fournis au gestionnaire de portefeuille. Les accords de partage de chaque Société sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers propres à la Société, le cas échéant.

14. Comité d'examen indépendant (« CEI »)

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a créé un CEI pour les Sociétés. Le mandat du CEI est d'examiner les questions liées aux conflits d'intérêts auxquelles le gestionnaire est exposé dans le cadre de sa gestion des Sociétés et d'autres fonds et de faire des recommandations à ce dernier. Chaque fonds ou société en commandite assujetti à la supervision du CEI paie une part au prorata des honoraires des membres du CEI, des coûts et des autres frais relatifs aux activités du CEI. Le CEI remet annuellement des rapports aux commanditaires, comme l'exige le Règlement 81-107.

15. Situation économique

En janvier 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a décrété que l'apparition d'une nouvelle forme de coronavirus (la « COVID-19 ») constituait une urgence sanitaire mondiale, puis elle a déclaré en mars 2020 qu'il s'agissait d'une pandémie mondiale. Il en a découlé de nombreuses incertitudes, comme en témoigne la volatilité subséquente sur les marchés boursiers.

Les marchés financiers ont réagi en enregistrant leur plus forte baisse en plus d'une décennie. En réaction, la Réserve fédérale américaine et la Banque du Canada ont rapidement réduit leurs principaux taux d'intérêt. De plus, les gouvernements et les entreprises partout dans le monde ont adopté de nouvelles mesures draconiennes pour freiner et contrôler la propagation de la COVID-19. Alors que celle-ci continue de se propager, son incidence sur la croissance mondiale et les entreprises demeure incertaine et ne pourra être évaluée que dans le futur.

L'étendue des conséquences à long terme de la COVID-19 sur les Sociétés demeure imprévisible. Pour cette raison, le gestionnaire évalue et continuera d'évaluer de près le rendement des portefeuilles afin de prendre des décisions de placement répondant aux objectifs de chacune des Sociétés et aux intérêts des porteurs de parts.

Renseignements sur l’entreprise

Adresse du siège social

Ninepoint Partners LP
Royal Bank Plaza, South Tower
200, rue Bay, bureau 2700, C.P. 27
Toronto (Ontario) M5J 2J1
TÉL. : 416-362-7172
SANS FRAIS : 1-888-362-7172
TÉLÉC. : 416-628-2397
COURRIEL : invest@ninepoint.com
Pour obtenir plus de renseignements, visitez notre site à l’adresse :
www.ninepoint.com

Auditeurs

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Bay Adelaide Centre
333, rue Bay, bureau 4600
Toronto (Ontario) M5H 2S5

Conseillers juridiques

Baker & McKenzie LLP
Brookfield Place, Bay Wellington Tower
181, rue Bay, bureau 2100
Toronto (Ontario) Canada M5J 2T3